

22 février 2011

11.317

**Question du groupe UDC****Après les scandales des loyers de l'Etat de Genève, des villes de Lausanne et de Neuchâtel, qu'en est-il au niveau de notre canton?**

Les scandales des loyers de l'Etat de Genève et de la Ville de Lausanne semblent s'étendre à la Ville de Neuchâtel (*Le Matin Dimanche* du 13.02.2011).

Qu'en est-il des 120 immeubles locatifs appartenant à l'Etat?

Le Conseil d'Etat a-t-il mis en place des mesures de contrôle afin de s'assurer que lors de chaque changement de locataire ou après des travaux importants, les loyers trop bas soient ajustés à la hausse afin d'obtenir un rendement optimal et surtout de s'assurer d'une gestion professionnelle du parc immobilier?

Certains cantons ont décidé de se défaire de leurs immeubles locatifs, estimant que ce n'est pas la mission de l'Etat d'être actif sur le marché du logement. Que pense le Conseil d'Etat de cette idée?

Signataire: R. Clottu.